



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°17

Réunion restreinte : **Lundi 15 Octobre 2018**
Bureau exécutif : **Mardi 23 Octobre 2018**

Présidence : **M. Karim ABED**

Présents : **MM. Denis SOTO, Noël RIFFAUD, Olivier GONCALVES, Jérôme CASCALES, Nicolas PEZZOLI**

Assistent : **MM. Maxime APRUZZESE (CTRA), Fabrice POREE, Julien NILLES,**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 12.10.2018 (PV 16) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

CORRESPONDANCES

DE LA DTA :

Mail en date du 19.10 relatif au PV de la réunion de la CFA du 13.09.2018.

DE LA LIGUE :

Mails en date du 15.10, du 17.10, du 19.10 et 23.10 relatifs aux PV 10 de la CRAS, du PV 10 et 11 de la CRD, du relevé de décisions de la CRADR, du PV 13 de la CRSR.

Mail en date du 23.10 relatif à la copie du courrier de la CRT à la Communauté d'Agglomération de TOULON au sujet du parking fermé du stade de l'ESTAGNOL fermé lors de matchs à CARQUEIRANNE quant à leur obligation de parking sécurisé pour officiels et visiteurs.

Mail en date du 23.10 relatif à l'envoi de la communication sur le système de dématérialisation des rapports d'arbitrage et de délégation pour une utilisation sur les compétitions de la Ligue et informations aux Districts. Validation de la CRA sur le texte et Diffusion aux Arbitres de Ligue effectuée par la CRA.

Mails en date du 17.10, 18.10 et 19.10 relatifs aux modifications d'horaires de 12 rencontres en Coupe Gambardella, en R2, en U17R2, U15R1, U18FR1, en Coupe de France et Coupe de France Féminine.

DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE :

Mail en date du 17.10 relatif à la confirmation de la libération de la licence de M. Alexandre DEBRAY, Arbitre de Ligue arrivant dans notre Ligue dans le but de valider sa licence suite au mail du service compétition de la Ligue.

DE LA LIGUE PACA SPORT ADAPTE :

Mail en date du 17.10 relatif à la désignation de 3 Arbitres FUTSAL dans le cadre de la journée régionale Futsal Sport adapté en date du 21.10. Lu, le nécessaire sera fait, transmis au CTRA.

DU CLUB DE L'A.S MAXIMOISE :

Mail en date du 15.10 relatif à la désignation des 3 Arbitres sur la journée du 21.10 demandant la récusation des Arbitres pour des raisons d'équité sportive. Lu et pris note, la CRA apportera tous les éléments de réponse au club concerné.

DES ARBITRES :

Courrier :

- SAADI Fouzi : mail en date du 15.10 relatif à l'envoi de son rapport d'arbitrage en tant qu'Arbitre Assistant du match en Coupe Gambardella A. MARSEILLE/US 1° CANTON. Mail en date du 18.10 relatif à l'envoi de son rapport d'arbitrage en tant qu'arbitre du match de Coupe de France du 17.10 LE PONTET/COTE BLEUE. Mail en date du 21.10 relatif à l'envoi en copie de son rapport d'arbitrage en tant qu'Arbitre sur le match de N3 en LAURAFOOT, RUMILLY/CLERMONT FOOT. Remerciements pour cette désignation. La CRA LAURAFOOT demande à notre CRA de désigner des Arbitres en N3 en raison de la mobilisation de leurs Arbitres lors de stages. Lus et information de l'arbitre afin de ne plus mettre la CRA en destinataire sur ces types de rapport.
- BOUASLA Yassine : mail en date du 16.10 relatif à la diffusion sur facebook du club de F.C. DENTELLES de propos de propos déplacés en regard des instances disciplinaires de Ligue. Lu et pris note, prise d'information avec le Secrétariat Général.
- BOUREAU Cyril : mail en date du 19.10 relatif à sa désignation sur le 5° Tour de Coupe de France. Lu et pris note, désignation récompensant suite à la demande de la CRA sur l'investissement des Arbitres de Ligue dans leur CDA.
- SPADAFORA Christopher : mail en date du 16.10 relatif à une question technique sur lors d'un HJ. La CRA le remercie pour ce cas et informe le CTRA sur la réponse à apporter.
- CATANIA Justine : mail en date du 22.10 relatif à la possibilité de disposer d'un listing des Arbitres de Ligue. Lu et pris note de cette demande, ce fichier et en cours de réalisation, mais en raison d'un manque dans le retour des fiches de renseignements, une vingtaine d'Arbitres au total, la CRA sera en mesure de le faire figurer sur le site MyFFF dans le courant de Novembre.
- SILVESTRE Alexandre : mail en date du 22.10 relatif à sa demande de dotation du maillot d'échauffement Ligue et de l'écusson. Lu et pris note, la CRA fera passer ces éléments à l'Arbitre.

- SEVA Emmanuel – PETER Franck – ARTINIAN Sébastien : mails relatifs à la transmission des frais liés à des désignations sur des matchs de jeunes.
- DESMARETZ Sylvain : mail en date du 22.10 relatif à sa demande de mutation en Ligue MEDITERRANEE étant Arbitre Assistant R1 en ligue d'OCCITANIE. En raison de ses obligations professionnelles, il souhaite être affecté Arbitre Assistant District et rejoindre le District GRAND VAUCLUSE. Lu et pris contact par téléphone, information transmise à la CDA de ce District.
- SASSI Julien et LEPORATI Loris : mail en date du 23.10 relatif à leur demande de constituer un binôme central/assistant. Lu et pris note, la CRA examinera cette demande en regard de son règlement intérieur.
- BUTTEGEG Thierry : mail en date du 19.10 relatif au renoncement des procédures sur les déplacements limités à 180 kms suite covoiturage en tant qu'Assistant et sur les matchs jeunes matin/séniors à 15h00.
- FETTOUHI-TANI : mail en date du 15.10 relatif au renoncement des procédures sur les déplacements limités à 180 kms suite covoiturage en tant qu'Assistant et sur les matchs jeunes matin/séniors à 15h00.
- ABDELGHEFFAR Abdelkader : mail en date du 16.10 relatif au renoncement des procédures sur les déplacements limités à 180 kms suite covoiturage en tant qu'Assistant et sur les matchs jeunes matin/séniors à 15h00. Lus et pris note de ces retours d'information, transmis au Pôle désignations pour application de ces demandes.
- D'ANTONIO Lionel : mail en date du 17.10 relatif à ses indisponibilités tardives par rapport au délai de prévenance en vigueur en raison de ses contraintes professionnelles et des permanences fixées 10 jours avant et en réponse à une demande d'audition par la CRA en date du 23.10. La CRA a pris note également des erreurs constatées lors de la saisie du motif d'indisponibilité en « convenance personnelle » au lieu de « raison professionnelle », de ce fait, le motif n'a pas la même valeur sur la disponibilité liée à la fonction d'Arbitre et de ses obligations sportives vis-à-vis des instances et de son club. La CRA a pris note que Lionel D'ANTONIO ne pourra se déplacer à la Ligue le 23.10, mais, quoiqu'il en soit, elle lui demande de bien vouloir transmettre tous les justificatifs d'indisponibilité concernés en fonction de la décision 16 incluse dans le présent PV.

Indisponibilités médicales :

- YOUSSEF Walid : mail en date du 17.10 relatif à la transmission de son indisponibilité pour blessure et du certificat médical associé du 13.10 au 18.10.
- MILLET Valentin : mail en date du 15.10 relatif à la transmission de son indisponibilité pour blessure et du certificat médical associé du 11.10 au 31.12.

La CRA leur souhaite un prompt rétablissement.

Indisponibilités autres :

- CHNIBA Kamel : mail en date du 18.10 relatif à sa demande d'indisponibilité pour les 27-28.10 pour l'arrivée potentielle d'un heureux évènement dans le foyer. Lu et pris note, mail en retour de la CRA pour un soutien aux parents.
- BOUASLA Yassine : mail en date du 22.10 relatif à sa remise en disponibilité ce 27.10 du changement de programme professionnel. Lu et pris note, transmis au pôle Désignations.
- BOUREAU Cyril : mail en date du 21.10 relatif à la journée de désignation du 25.11, sa demande sur un secteur du fait d'un impératif à cette date. Lu et pris note, transmis au pôle désignations pour suite à donner.
- GRUT Antoine : mail en date du 15.10 relatif à sa demande de changement de désignation sur la journée du 21.10 suite à une désignation antérieure proche sur le club concerné. Lu et pris note, transmis au pôle désignations pour suite à donner.
- DJIANE Julien : mail en date du 20.10 relatif au constat d'une indisponibilité saisie en date du 27-28.10 non conforme, en ayant validé de son fait une indisponibilité en date du 26.10. Lu et pris note, après renseignements pris, la CRA l'informe que la saisie par un tiers sans connaissance du mot de passe sur MyFFF est impossible, la validation d'un nouveau mot de passe est à effectuer.
- LERAY Bastien : mail en date du 18.10 relatif à la communication de son adresse suite à son arrivée dans notre Ligue en provenance de la Ligue CENTRE VAL DE LOIRE et à ses futures indisponibilités sur les 2 mois. Lu et pris note, le transfert de dossier étant en cours.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

RAPPEL : STAGE ELITE PÔLE FFFF DES ARBITRES DE LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL 26-28.10.2018

La CRA ayant arrêté à la fois les modalités et le contenu du déroulement du stage ELITE FFF sur proposition de son CTRA Maxime APRUZZESE, l'a chargé de transmettre par mail les convocations à ce rassemblement à tous les Arbitres concernés, tout en sachant que le lieu initialement prévu (CREPS SAINT-RAPHAEL) a dû être changé, à savoir :

Du vendredi 26 à 19h00 au Dimanche 28.10.2018 après le déjeuner :

- Centre AZUREVA LA LONDE
- Informations sur les tenues sportives et de salle, sur le programme sportif et technique

Les Arbitres convoqués doivent se mettre indisponibles sur leur espace MyFFF et ont obligation de répondre au mail relatif à leur participation sur le questionnaire Google Forms.

REPOSE DE LA CRA A LA DEMANDE DE RECUSATION D'OFFICIELS DESIGNES PAR L'AS MAXIMOISE

Transmission d'un courriel en date du 17.10 explicitant au club précité qu'une telle demande ne pouvait aboutir à une suite favorable en regard de l'application du Règlement Intérieur de la CRA et à la décision de la Ligue de supprimer la neutralité de l'arbitre central afin de limiter pour les clubs, les frais d'arbitrage liés aux déplacements des Arbitres.

DESIGNATION TRIO ARBITRAL SUR MATCH PÔLE ESPOIRS AIX/PÔLE ESPOIRS LA REUNION

La CRA a désigné suivant la demande du Pôle d'Aix pour le match cité en référence en date du 19/10 à 16h00 à PUYRICARD : Dorian Martinez – Sébastien ARTINIAN – Yoan BOINON.

MAIL D'INFORMATION AUX CDA DETECTION ARBITRES FEMININES (envoi le 17/10 par le CTRA)

Demande aux CDA, dans le cadre de la politique de la DTA sur la promotion des Arbitres Féminines, quel est leur potentiel en effectif pour devenir Arbitre de Ligue Féminine. Réponse au CTRA.

GROUPE CANDIDATS AAF3 – DECISION D'ARRET SUR LE CYCLE DE FORMATION

Hakim BOUAKSA a fait part à la CRA de son regret de mettre un terme à sa participation dans le cadre de la formation au sein du groupe des promotionnels Assistants en raison de ses obligations professionnelles et personnelles non compatibles.

Il remercie les membres de la CRA et du pôle Formation pour le soutien reçu.

La CRA le remercie de son investissement et lui souhaite de poursuivre le plus longtemps dans sa mission d'Arbitre Assistant de Ligue.

DEMANDE DE JUSTIFICATIFS AUX ARBITRES SUITE AUX INDISPONIBILITES SOUS 20 JOURS DE DELAI DE PREVENANCE

La CRA fera parvenir dans le courant à la fin du mois de Novembre un mail de demande de justificatifs à tous les Arbitres ne les ayant pas fournis suite à leur indisponibilité tardive (moins de 20 jours hors certificat médical).

DECISIONS CRA

DECISION 18 – 15.10.2018 – EXAMEN CANDIDAT LIGUE : Modifications dans application des Articles 18-19

La CRA a décidé d'apporter quelques ajustements par rapport à la version référence du RI et cela pour plusieurs raisons liées au changement avec l'avancée des dates de l'examen et passage de candidat à titulaire sur la même saison.

Ces changements ont perturbé le délai de prévenance pour toute évolution de règlement, avec un ajustement tardif, écourtant ainsi la propre organisation des CDA sur le plan de la formation technique et pratique de leurs candidats Arbitres.

En conséquence, les applications de l'Article 18 « dossier de candidature » et 19 « Epreuves d'admissibilité » et « épreuves pratiques » sont modifiées comme suit pour la saison 2018/2019 :

Article 18 : Contenu du Dossier de candidature = Joindre la copie des rapports d'observations effectués par votre CDA.

- Dossier de candidature transmis à la Ligue toujours un mois avant soit le 23/02/2019

Article 19 : Date de l'examen = reportée et fixée au **SAMEDI 23 MARS 2019** à 9H00 à la LIGUE

- Contenu des épreuves techniques inchangé : Questionnaire et Rapport Disciplinaire = 65/100
- Epreuve pratique = 1 seule observation suivant catégorie dès validation des résultats techniques
- Epreuve pratique d'admission toujours considéré comme un concours
- Prise en compte des observations réalisées en District
- Pour les Jeunes reçus sur la partie pratique et classés admis dans le nombre retenu : participation au stage JEUNES ARBITRES DE LIGUE à mi-avril.

DECISION 19 – 23.10.2018 – Résultats des tests physiques FUTSAL du 21.10 à TOULON

Suite à la décision 10 de la CRA du 28.09, étaient convoqués les Arbitres suivants :
BOURQUIN Magali – CHAKROUNI Khalid – MARESNI Nabil – CHNIBA Kamel

Lieu des tests physiques au Gymnase du Port Marchand de TOULON à partir de 10h00.

Etaient présents au niveau de l'encadrement, les membres de CRA et intervenants suivants :

- Karim ABED, Jérôme CASCALES, Fabrice POREE de la CRA Maxime APRUZZESE, CTRA

Selon les dispositions de l'Article 22 de son Règlement intérieur sur les tests physiques, pour tout Arbitre en situation d'échec ou ne s'étant pas présenté, la CRA ne peut le désigner.

Résultats constatés et enregistrés par la CRA :

- Arbitre en ECHEC = MARESNI Nabil = blessé en cours de tests
- Arbitre ABSENT suite BLESSURE avec justificatifs de certificats médicaux reçus par la CRA : CHAKROUNI Khalid

Les 2 Arbitres nommés seront convoqués à une date ultérieure pour passer les tests physiques obligatoires.

- Arbitres ayant validé leurs tests : BOURQUIN Magali et CHNIBA Kamel

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 23.10.2018

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019
- MILLET Valentin : jusqu'au 31.12
- BOGAERT Matthieu : jusqu'au 31.10
- LE CORRE Juluan : jusqu'au 04.12
- MARESNI Nabil : jusqu'au 05.11
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 18.11
- GASMI Cyril : jusqu'au 27.10
- CHAKROUNI Khalid : jusqu'au 05.11
- MOUDERY Philippe : jusqu'au 28.10

POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 23.10.2018

TABLEAU DES INDISPONIBILITES - ARBITRES DE LIGUE - SAISON 2018/2019 MAJ 23.10.2018					
DATE SAIS	NOM	PRENOM	DEBUT INDISP	FIN INDISPO	MOTIF
22/10/2018	ABDELGHEFFAR	ABDELKADER	03/11/2018	03/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
22/10/2018	ABDERRAHMANE	MEROUANE	04/11/2018	04/11/2018	PREPA EXAMEN UNIVERSITAIRE
12/10/2018	ABECHA	ADAM	21/10/2018	28/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
08/10/2018	AIT OUZDI	RACHID	24/10/2018	29/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
15/10/2018	APRUZESSE	MAXIME	09/11/2018	11/11/2018	MISSION FFF
22/10/2018	BARHOUMI	BILEL	22/10/2018	05/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
11/10/2018	BAYARD	PHILIPPE	22/10/2018	05/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
16/10/2018	BAYARD	PHILIPPE	11/11/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
16/10/2018	BAYARD	PHILIPPE	10/11/2018	10/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
17/10/2018	BAYARD	PHILIPPE	22/10/2018	02/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
17/10/2018	BAYARD	PHILIPPE	04/11/2018	04/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
27/08/2018	BERSAN	MAXIME	27/10/2018	28/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
01/10/2018	BERTRAND	VINCENT	28/10/2018	28/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
13/10/2018	BERTRAND	VINCENT	03/11/2018	04/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
24/09/2018	BLIN	LORIS	27/10/2018	28/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
30/09/2018	BOGAERT	MATTHIEU	30/09/2018	31/10/2018	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
03/10/2018	BOUASLA	YASSINE	27/10/2018	27/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
02/10/2018	BOUMENDIL	PASCAL	26/10/2018	02/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
22/10/2018	BOUMENDIL	PASCAL	26/10/2018	02/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
27/08/2018	BOUREAU	PATRICE	18/10/2018	25/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
02/10/2018	BOUREAU	PATRICE	08/11/2018	15/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
04/10/2018	BOURREQUAT	MARJORIE	27/10/2018	28/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
01/10/2018	BUTTEGEG	THIERRY	26/10/2018	29/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
13/09/2018	CARNET	KEVIN	19/10/2018	25/10/2018	CONGES
10/09/2018	CHAHBI	HICHAM	03/11/2018	04/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
07/10/2018	CHAKROUNI	KHALID	07/10/2018	05/11/2018	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
18/10/2018	CNIBA	KAMEL	26/10/2018	30/10/2018	RAISON FAMILIALE MATERNITE
05/10/2018	CONOGLIO	LAURENT	26/10/2018	27/10/2018	MISSION FFF
29/09/2018	COTY	BERNARD	27/10/2018	04/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
11/10/2018	COTY	BERNARD	22/10/2018	01/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
04/10/2018	DAAS	CAMILLE	28/10/2018	29/10/2018	lire stage du 26/10 au 28/10
14/10/2018	D'ANTONIO	LIONEL	26/10/2018	29/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
18/10/2018	D'ANTONIO	LIONEL	02/11/2018	04/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
24/10/2018	D'ANTONIO	LIONEL	13/11/2018	22/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
06/09/2018	DI GUISTO	LAURENT	27/10/2018	28/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
01/10/2018	DI GUISTO	LAURENT	03/11/2018	04/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
01/10/2018	DI GUISTO	LAURENT	11/11/2018	11/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
13/09/2018	DJIANE	JULLIEN	11/11/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
28/09/2018	DJIANE	JULLIEN	26/10/2018	26/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
12/10/2018	DOUAY	KEVIN	27/10/2018	27/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
04/10/2018	ERMANI	GILLES	01/11/2018	04/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
14/10/2018	FABIANO	LUCAS	03/11/2018	04/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
12/03/2018	FOURNIER	ROMY	02/04/2018	31/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
02/10/2018	FOURNIER	ROMY			DISPONIBLE A COMPTER DU 13/10/2018
07/10/2018	GASMI	CYRIL	06/10/2018	27/10/2018	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
25/10/2018	GASMI	CYRIL	25/10/2018	22/11/2018	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
05/09/2018	GHZAL	CHOUKRY	29/10/2018	05/11/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
09/10/2018	GONCALVES	ANDY	26/10/2018	28/10/2018	RAISON SCOLAIRE
11/10/2018	GRAGLIA	JOFFRE	02/11/2018	05/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
11/10/2018	HENCK	GUILLAUME	26/10/2018	26/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
01/10/2018	JURADO	ALEXANDRE	29/10/2018	03/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
13/10/2018	KERBA	LYES HADJI	27/10/2018	27/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
08/10/2018	MARESNI	NABIL	03/11/2018	04/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
23/10/2018	MARESNI	NABIL	23/10/2018	05/11/2018	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
10/10/2018	MARIANCUK	SABRINA	27/10/2018	27/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
01/10/2018	MAZOUNI	MADJID	23/10/2018	30/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
18/10/2018	MEBAREK	MOHAMED	27/10/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
11/10/2018	MESSISHA	KARIM	10/11/2018	10/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
27/08/2018	MONIOTTE	ALBAN	03/11/2018	04/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
28/09/2018	MONIOTTE	ALBAN	28/10/2018	28/10/2018	RAISON PROFESSIONNELLE
16/10/2018	MOUDERY	PHILIPPE	16/10/2018	28/10/2018	RAISON MEDICALE
17/10/2018	NILLES	JULIEN	09/11/2018	11/11/2018	MISSION FFF
18/10/2018	ROSSO	Llyod	04/11/2018	04/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
07/10/2018	SOTO	DENIS	28/10/2018	28/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
10/10/2018	STRAMACCIONI	CLAUDE	10/11/2018	11/11/2018	CONVENANCE PERSONNELLE
12/09/2018	TALEB	AHMED	26/10/2018	07/11/2018	CONGES
01/10/2018	TORREGROSSA	STEVEN	26/10/2018	29/10/2018	CONVENANCE PERSONNELLE

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2018-2019

Les stages ELITE Promotionnels et Jeunes se dérouleront du 26 au 28.10 au CREPS à FREJUS.

Dates possibles des prochaines réunions de CRA : 05.11 – 14.11 – 20.11 – 23.11

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 11h00 et prononce la fin de séance à 18h00.

Prochaine réunion (Bureau Exécutif)

Le lundi 05 Novembre 2018

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD